



SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 20 OCTOBRE 2025

Le comité syndical dûment convoqué par sa Présidente par lettre en date du 6 octobre 2025,

En présence de 7 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés

4 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Martial DUFLOT, M. Philippe EYMERY, Mme Martine BORGEO

2 membres suppléant leur titulaire :

| | | |
|------------------------|--------------|----------------------|
| M. Christian DEMAY | suppléant de | Mme Catherine MARTIN |
| M. Dominique DEVILLERS | suppléant de | M. Jacques DORIDAM |

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

| | | |
|---------------------|---------------------|--------------------|
| Mme Nadège LEFEBVRE | ayant donné pouvoir | Mme Martine BORGEO |
|---------------------|---------------------|--------------------|

En présence également :

| | | |
|----------------------------|---------------|--------------------|
| Mme Marie-Manuelle JACQUES | suppléante de | M. Martial DUFLOT |
| Mme Joëlle GARAUULT | suppléante de | M. Philippe EYMERY |

Étaient excusés :

M. Medhi RAHOUI, Mme Catherine MARTIN, M. Jacques DORIDAM, Mme Manoëlle MARTIN, M. Denis PYPE, Mme Chanez HERBANNE, M. Jean CAUWEL, Mme Nathalie LEBAS, M. Daniel LECA, Mme Nadège LEFEBVRE, M. Jean DESESSART, M. Franck PIA, M. Luc CHAPOTON, M. Pascal VERBEKE, Mme Anne FUMERY, M. Olivier PACCAUD.

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2 des statuts du syndicat mixte,

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2025-10-20-03 relatif à l'approbation de la prise en charge financière pour le démontage et remontage de l'auvent de la gare routière porte Maillot ;

CONSIDERANT que la mission menée depuis le 12 décembre 2024 par la Préfecture de Région Ile-de-France, à la demande du Ministre des Transports, a abouti à la validation d'un premier scénario actant le retour de l'activité d'Aérobis et le transfert d'une partie du trafic SLO de la gare de Bercy vers le site de Pershing Porte Maillot ;

CONSIDERANT que l'auvent d'accueil de la gare routière appartient au SMABT ;

CONSIDERANT la délibération CS SMABT 2025-06-27-04 approuvant le Budget Supplémentaire, le SMABT a inscrit la somme de 200 000€ destinée à couvrir les travaux de réaménagement de la gare routière Pershing ;

CONSIDERANT les différentes opérations de démontage, du changement de la toile, des travaux de peinture de la structure métallique, de remontage à la fin des travaux par la société DORLEANS, estimées à 80 000€ TTC ;

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité les conclusions suivantes :

APPROUVE la prise en charge financière des opérations de démontage, du changement de la toile d'environ 200m², des travaux de peinture de la structure métallique, de remontage à la fin des travaux pour un montant estimé à 80 000€ TTC par la société DORLEANS.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé